

centrale et septentrionale du pays, par des fuyards que talonnaient les hordes ottomanes, sont une si mince exception qu'elles n'arrivent guère à enlever de sa valeur à la réalité.

Il résulte de tout cela une déduction naturelle: Si — non pas en reconnaissance d'un droit quelconque, mais uniquement pour des considérations d'ordre international et pour assurer le caractère amical de ses rapports futurs avec la nation serbe — l'Italie se trouvait induite à renoncer, en faveur de la Serbie, à une partie de ses intérêts adriatiques et consentait, avec une conciliante sagesse, à lui concéder un large débouché sur la mer, la géographie et l'histoire sont là qui indiquent que le débouché maritime nécessaire aux trafics serbes ne saurait être concédé par l'Italie que sur un seul point — n'importe lequel — de la côte adriatique qui s'étend au dessous de la Narenta. (1)

II.

Pourtant plusieurs personnes, parmi celles-là même qui déclarent comprendre la nécessité d'une prédomination italienne, ont émis l'avis qu'une division de la Dalmatie pourrait aussi s'opérer autrement: au nord de Spatato, par exemple.

(1) Pour avoir une base relativement à ce qui est nécessaire à l'indépendance économique de la Serbie, il suffit de consulter un opuscule officieux serbe publié il y a sept ans. On y estime suffisante une bande de territoire bosniaque avec un débouché à la mer, large de 9 (neuf) kilomètres, dans la presqu'île de Sutorina, et l'on y déclare (pages 56 et 57) que le débouché en Dalmatie est excentrique par rapport à la Serbie, tandis qu'il est plus naturel et convenable à Antivari et en Albanie. (Voir CVIJC: *L'annexion de la Bosnie et la question serbe*. Paris, Hachette, Edit., 1909.